

DELIBERATION**2014C-15****JS****SEANCE DU COMITE DU 5 novembre 2014**

Membres	: 49	Voix délibératives en exercice :	74
En exercice	: 49	Voix délibératives présentes :	56
Présents	: 39	Voix délibératives avec pouvoirs :	04
Représentés	: 02	Voix délibérative totales :	60

OBJET : Renouvellement du Bureau du syndicat

L'an deux mille quatorze, le cinq novembre à dix-huit heures, se sont réunis, en l'Hôtel du Département, siège social du Syndicat, les Membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de la Seine-Saint-Denis, légalement convoqués le vingt-deux octobre deux mille quatorze, sous la Présidence de **Madame KELLNER** présidente du SITOM93.

PRESENTS :

M. TORO (COUBRON), M. FOURNIER (GAGNY) M. CACACE (LE RAINCY), M. MALAYEUDE (NEUILLY-PLAISANCE), M. DURANDEAU (SEAPFA), M. MAGE (VILLEMOMBLE), MME REVIDON (EST-ENSEMBLE) : vice-présidents

MM. EL-KOURADI, SANOGO (AULNAY-SOUS-BOIS), MME MAUPOUSSIN, MME BEKKAYE [représentant Mme JARDIN] (CLICHY-SOUS-BOIS), M. ALEXANDRE (COUBRON), MME. VANDENABELLE, M. ADAM (C.A. LE BOURGET), MME. CAMPOY (GAGNY), M. DELRIEU, MME GAUTHIER (LES PAVILLONS-SOUS-BOIS), MM. MICONNET, LANTERI, (LIVRY-GARGAN), M. BERTHIER, (NEUILLY-PLAISANCE), M. REIN (NEUILLY-SUR- MARNE), M. MARTHELY [représentant M. CHAULET], M. HOEN, MME PONTHER, M. KHALDI, M. ROSE, (PLAINE-COMMUNE), M. BOYER, (ROSNY-SOUS-BOIS), MM. MERIGUET, MARIOT, (SEAPFA), MM. LEMASSON, RINGRESSI (VAUJOURS), MME LE DUVEHAT (VILLEMOMBLE), M. LAGRANGE [représentant M. ERMOGENI], M. LEUCI, M. VIOIX, M. ABRAHAMS, MME HARENGER, M. PERIES (EST-ENSEMBLE).

EXCUSES : VP = Vice-président

**M. DELANNOY (VP) (PLAINE-COMMUNE)
M. RUSSIER (VP) (PLAINE-COMMUNE)
MME SMADJA (VP) (ROSNY-SOUS-BOIS)
M. MENEGOZ (LE RAINCY)**

**M. DESRUMAUX (C.A. LE BOURGET)
M. MEIGNEN (SEAPFA)
MME DENIS (EST ENSEMBLE)**

EXCUSES AVEC POUVOIR :

**M. DAGUET (VP) (PLAINE COMMUNE)
M. MUTABESHA (VP) (EST ENSEMBLE)**

pouvoir donné à **MME KELLNER**
pouvoir donné à **MME REVIDON**

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les statuts du SITOM93,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la délibération n°CC-14/945 de Plaine-Commune du 23 septembre 2014 portant désignation de représentants de Plaine-Commune au sein d'organismes externes.

Vu la délibération n°2014-06-24-6 d'Est-Ensemble du 24 juin 2014 portant désignation au SITOM93.

Considérant qu'il convient de réélire les membres du Bureau suite aux nouvelles désignations.

Article unique : **Elit** à l'unanimité pour faire partie du Bureau les treize vice-présidents énumérés dans la liste ci-dessous :

				Voix pour	Abstention
Monsieur	Bernard	CACACE	Le Raincy	60	0
Monsieur	Anthony	DAGUET	Plaine-Commune	60	0
Monsieur	William	DELANNOY	Plaine-Commune	60	0
Monsieur	Alain	DURANDEAU	SEAPFA	60	0
Monsieur	Guillaume	FOURNIER	Gagny	60	0
Monsieur	Michel	HOEN	Plaine-Commune	60	0
Monsieur	Pierre-Etienne	MAGE	Villemomble	60	0
Monsieur	Jean-Philippe	MALAYEUDE	Neuilly-Plaisance	60	0
Madame	Dunia	MUTABESHA	Est-Ensemble	60	0
Madame	Nicole	REVIDON	Est-Ensemble	60	0
Monsieur	Laurent	RUSSIER	Plaine-Commune	60	0
Madame	Ninette	SMADJA	Rosny-sous-Bois	60	0
Monsieur	Ludovic	TORO	Coubron	60	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.
- Madame la Trésorière Principale de Bobigny.

Pour extrait conforme

La Présidente du SITOM93
Par Délégation le Directeur Technique
Laurent Desnoyers

Reçu en préfecture
de Bobigny

le 20 NOV. 2014

La Présidente du SITOM93
soussignée certifie que
le présent acte est
exécutoire le 20 NOV. 2014



LA PRÉSIDENTE

